

REUNION 04 OCTOBRE 2021

Le quatre octobre deux Mille vingt et un à 20 heures le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **Raymond CARVILLE, Maire**.

ETAIENT PRESENTS : M. CARVILLE, M. FERRARI, Mme LE CORRE, M. MODESTE, M. BAR, M. BOURGUIGNON, M. MOTIER, Mme GALVAN, Mme GIRON, Mme RAULT, Mme OZENNE, M. MORAND.

ABSENTS EXCUSES : Mme LEBAS (1 pouvoir), M. LEBAS (1 pouvoir)

ABSENT : Mme LEVEILLE

Secrétaire de séance : Astride LE CORRE

Approbation du compte rendu

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité des présents, adopte le compte rendu de la séance du lundi 06 Septembre 2021.

Prix carburant de la station-service communale

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de prendre une délibération sur le prix des carburants de la station-service communale qui sont changés régulièrement. Il est précisé que les tarifs sont faits en fonction du prix d'achat des carburants et des prix pratiqués par les stations voisines.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à changer les prix de la station en fonction du prix d'achat des carburants et des prix pratiqués par les stations voisines.

Aménagement de l'accès à la nouvelle activité (près de la luge)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une nouvelle activité va être créée à côté de la luge et qu'une demande de participation à l'aménagement de l'accès depuis le parking communal a été faite par la SCI LA POTINIERE.

Le montant du devis présenté est de 6 256,80 € pour 132 m² de voirie. Le conseil municipal ayant obligation de créer un accès pompier, propose de faire réaliser un accès dans le même axe que les autres aménagements déjà réalisés et de demander à la SCI La Potinière de prendre à sa charge la partie depuis cet accès jusqu'à leur partie privée. Un autre devis sera donc demandé.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de réaliser un aménagement communal et demande à la SCI La Potinière de prendre en charge la partie d'accès qui va de la partie communale à la partie privée.

Demande d'aide sociale

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il a reçu une demande d'aide du Centre Médico-Social de Thury-Harcourt pour une famille de la Commue qui connaît des difficultés pour régler une facture EDF. Le montant demandé au conseil municipal est de 150 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accorder une aide de 150 € qui sera versée au Centre Médico-Social de Thury-Harcourt.

Conseil municipal jeunes

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal de l'avancement de la mise en place du conseil municipal jeune.

Tous les courriers ont été distribués aux jeunes concernés par le CMJ.

Une réunion publique est prévue le 15 octobre à la salle socioculturelle pour la présentation du projet.

La clôture du dépôt des candidatures est le 29 octobre.

Les élections auront lieu le 20 novembre de 9H à 12H à la mairie et l'installation du conseil municipal jeune est prévue le 3 décembre à 18H30 à la mairie.

Questions diverses

↳ Avenir des métiers de la santé : Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le Docteur Jardin part en retraite le 31/12/2022. Une réflexion globale sur le regroupement des métiers de la santé à Clécy est menée avec les professionnels concernés.

↳ Lampadaire de l'abri bus du clos d'Ailly : le lampadaire de cet abri bus sera démonté : il n'est pas adapté à la zone d'éclairage nécessaire pour sécuriser l'endroit. Il sera remonté ailleurs. Un nouveau lampadaire, plus adapté, sera commandé.

↳ Abribus du Pont du Vey : un abribus profitant aux écoliers de Clécy et du Vey a été réalisé par les employés de mairie de Clécy. La commune de LE VEY va participer à l'achat de l'éclairage de l'abribus.

↳ Les passerelles : elles ont été laissées temporairement. Elles resteront en place jusqu'à l'ultra trail du week-end du 11 novembre si possible.

↳ Le patrimoine local : les lavoirs de la commune vont être recensés et voir si des aides peuvent être accordées pour leur rénovation.

↳ Bords de l'Orne : des chutes de pierres ont eu lieu entre le restaurant Les Rochers et la Via Ferrata, des travaux de sécurisation des parois vont être à prévoir.

↳ Le dos d'âne de Cantepie : les riverains demandent sa suppression car il n'est pas aux normes et empêche les livraisons. Il serait envisagé de le remplacer par une balise de priorité.

↳ L'assainissement collectif pose 3 problèmes :

- les eaux intrusives : Les particuliers pourront se rapprocher du syndicat des eaux pour une mise aux normes

- les graisses domestiques : Les graisses sont générées par les professionnels des métiers de bouche. Des bacs à graisse adaptés doivent être mis en place.

- les déchets en papier qui ne se décomposent pas : un rappel sera fait dans le prochain bulletin municipal.

↳ Sécurité : des passages piétons sont demandés sur la D562 mais l'agence routière ne donne pas son accord

Fin de la séance à 22H15